

Marché n° 5

Mise en cohérence des initiatives existantes et émergentes en matière d'appui et de gouvernance des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo

Facilitateur : Gérard Daraspe KFW

Cet atelier qui a regroupé une dizaine de participants a lui aussi souffert du temps imparti suite au retard accumulé au cours de la journée. Les échanges suite aux présentations ont été parfois réduits au minimum, ce qui a entraîné une certaine frustration des présentateurs et participants.

Les présentations suivantes ont fait l'objet de débats :

1. Point sur les négociations des APV/UE en Afrique centrale, Alain Pénelon SE COMIFAC
Sur les 10 pays actuellement engagés dans ce processus cinq se trouvent en Afrique centrale et constituent le moteur du processus et une preuve de crédibilité des APV-FLEGT. Des contributions massives de l'UE appuient ce processus qui a beaucoup progressé depuis 10 ans. Ainsi le Cameroun, la République du Congo et la RCA ont ratifié les accords, en RDC et au Gabon les négociations sont toujours en cours. Il est intéressant de noter que le processus FLEGT permet également d'alimenter le REDD et que l'UE propose un package intéressant visant à améliorer la gouvernance forestière.

Confrontés aux réalités de la mise en œuvre les pays d'AC se rendent compte des difficultés liées à ce processus qui reste un véritable défi: nombreuses réformes sont nécessaires, arbitrages financiers, mécanismes de contrôle à mettre en place, changements de mentalités et de comportements à tous les niveaux, etc. Un dispositif d'accompagnement est donc nécessaire avec l'appui des partenaires.

La forte implication du secteur privé dans cette phase de mise en œuvre a été soulignée ainsi que celle des « observateurs indépendants » qui ont pu trouver leur place dans ce processus.

2. Programme d'appui à la certification forestière dans le Bassin du Congo par Lorent Romain, GFA (Financement KFW).

Ce projet a pour objectifs la mise en place de mécanismes techniques et des conditions institutionnelles propices à la certification, l'amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle et le renforcement de la communication et de l'information permettant d'améliorer la certification et la transparence. Cet appui est destiné aux entreprises forestières en RCA, en RC, RDC, au Cameroun et éventuellement au Gabon ainsi qu'aux ONG les appuyant pour les volets social et environnemental. Le projet s'efforce également de nouer des partenariats avec d'autres programmes poursuivant des objectifs identiques dans le Bassin du Congo.

3. Forum sur la Gouvernance Forestière, Sébastien Tcheybayou

Bénéficiant d'un financement de l'UE et du DFID ce forum organisé à Kinshasa a regroupé un grand nombre de participants (scientifiques, chercheurs, étudiants, société civile, secteur privé etc.) et vise à renforcer la participation et la coopération de tous les intervenants dans le processus APV-FLEGT. Le prochain forum se tiendra à Accra en octobre 2012.

La nécessité de créer plus de synergies entre ces différentes initiatives visant à améliorer la gouvernance forestière a été soulignée.

4. Forest Governance Integrity Programme, Lucas Olo Fernandes, Transparency International (TI)

Cette initiative de TI vise à améliorer l'exploitation forestière et le marché du bois en combattant la corruption et en mettant en place au niveau régional et international des mécanismes axés sur l'amélioration de la gouvernance dans ce secteur. La corruption étant selon TI une des causes essentielles de l'exploitation illégale et de la mauvaise gestion

forestière, il est important d'adopter une approche holistique globale et de prendre le contexte dans lequel évolue le secteur en considération. Les solutions sont très souvent situées hors du secteur forestier. Le programme orienté à ce jour principalement sur la région Asie-Pacifique vise également à renforcer le dialogue avec le secteur privé, la société civile et l'administration.

5. Cellule FLEGT –CEEAC-COMIFAC, ECOFAC V/UE, Honoré Tabuna SG CEEAC

Le présentateur a souligné le rôle de cette cellule et de la CEEAC en particulier visant à améliorer la gestion et la complémentarité des actions menées dans la sous-région dans le secteur forestier. Il s'agit d'établir des synergies, d'assurer la coordination et la facilitation des processus APV entre l'UE et les pays producteurs de bois et de faire des propositions aux Etats membres pour renforcer l'intégration régionale.

Suite aux débats et en résumé des 5 présentations les recommandations suivantes ont été faites :

- Nécessité de renforcer la coordination et les synergies entre toutes ces initiatives visant à améliorer la gouvernance et qui se font trop souvent de manière parallèle ;
- Assurer une implication forte du secteur privé
- Seule une volonté politique forte aux différents niveaux pourra faire évoluer ces initiatives dans le sens d'une meilleure gouvernance.